

**04 ÉCOLE DE L'AQUARELLE-ARMAND-FRAPPIER
SAINT-CONSTANT, PROVINCE DE QUÉBEC
quatrième (4^e) SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2021-2022**

PROCÈS-VERBAL de la quatrième séance du conseil d'établissement de l'école de l'Aquarelle-Armand-Frappier, tenue le 25 janvier 2022, par TEAMS.

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT PRÉSENTS

Représentants des parents : Mesdames Marie-France Poirier, Céline Julien, Julie Hurtubise et Nicoletta Le Page, Tanja Multak et Évelyne Rouillard.

Représentant des enseignants : Mesdames Chantale Bergeron et Chantal Poirier et Nicola Centomo.

Représentant du personnel de soutien : Nathalie Brosseau

Représentant du personnel professionnel : Aucun

Représentant du service de garde : Madame Marie-Josée Ménard

Direction adjointe de l'école : Madame Judith Côté

Direction de l'école : Monsieur Joël Deschamps

MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ABSENTS

Représentante des enseignants : Kathleen St-Laurent-Gagné

Représentant des parents : aucune

Direction adjointe : Madame Nathalie Bourdeau

1. Mot de bienvenue et présences

Madame Marie-France Poirier souhaite la bienvenue à tous.

2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Marie-France Poirier constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance à 19h00.

3. Questions du public

Aucune

remplacements à court terme, on arrive à combler les besoins, mais ce qui reste très difficile, ce sont les remplacements à long terme. Nous avons autour d'un pourcent d'élèves qui s'absentent pour la COVID.

La vaccination se fera à l'école pour la 2^e dose dans la cafétéria d'Armand-Frappier. Seuls les élèves ayant été vaccinés par l'entremise de l'école auront accès au 2^e vaccin donné à l'école.

'Madame Évelyne Rouillard nous propose qu'advenant qu'un élève ayant reçu une dose de vaccin et qui a attrapé le COVID par la suite, les parents sont invités à appeler au 811 pour connaître le délai à respecter avant la 2^e dose puisque ce n'est pas clair sur le site du Québec.

7. Budget 2021-2022 (révision)

M Joël Deschamps présente le budget de fonctionnement et d'investissement de l'école en expliquant les ajustements révisés.

C.E.21-22-026 IL EST PROPOSÉ par M Nicola Centomo d'approuver le budget révisé tel - que présenté par M Joël Deschamps.

APROUVÉ À L'UNANIMITÉ

8. Projet embellissement cour d'école

M Joël Deschamps demande une approbation pour le projet d'embellissement et d'utiliser les sommes et les dons transférés dans les fonds à destination spéciale pour financer ce projet.

Les ressources matérielles s'occupent des soumissions pour la réalisation du projet. Mme Rouillard questionne si les projets de différentes écoles peuvent être jumelés pour avoir un meilleur prix. Mme Céline Julien répond que c'est complexe puisque les projets sont gérés individuellement.

C.E.21-22-027 IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-France Poirier d'approuver le projet d'embellissement de la cour d'école tel -que présenté par M Joël Deschamps.

APROUVÉ À L'UNANIMITÉ

9. Formation pour les membres du conseil d'établissement

M Joël Deschamps demande s'il y a des gens qui ont des questions, des commentaires suite au visionnement des capsules. Il demande si tout le monde a pris le temps de visionner les formations. Tous ont amorcé le visionnement des capsules.

10. Projet éducatif 2019-2022

10.1 Suivi du projet éducatif/plan d'action

Nous avons fait les rencontres de parents, toutes les classes ont reçu des ateliers de prévention par les TES. Tous les titulaires ont été rencontrés pour une supervision pédagogique en énumérant les portraits de leur groupe. Nous sommes rendus au bloc 2 en orthopédagogie, le rattrapage scolaire pour les 3^e et 4^e a été mis en place, tous les plans d'interventions ont été faits. En décembre, plusieurs activités et de décorations de Noël ont été faites, les corridors étaient bien

20h41

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Marie-France Poirier
présidente du Conseil d'établissement

Joël Deschamps,
directeur